

Appel à contributions / Call for papers

Le congrès de la Société suisse pour la recherche en éducation (SSRE) 2024 se tiendra du **26 au 28 juin 2024 à Locarno**. Il est dirigé et organisé par le Département formation et apprentissage / Haute école pédagogique (DFA/ASP) de la SUPSI, par la Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP) et par la Société suisse pour la formation des enseignantes et enseignants (SSFI). Le congrès porte sur le thème suivant : « **Les compétences transversales dans l'éducation et la formation : des discours aux pratiques** ».

Le Congrès invite à nous interroger sur les compétences transversales, à comprendre le rôle concret qu'elles jouent dans le monde de l'éducation et de la formation, à thématiser les bonnes pratiques et les moyens de les développer, à identifier et à saisir les bénéfices réels qu'elles peuvent apporter dans l'éducation et la formation ainsi que les aspects critiques et/ou générateurs de tensions.

Chercheuses et chercheurs, formatrices et formateurs, enseignantes et enseignants, ainsi que praticiennes et praticiens opérant dans le domaine pédagogique, y compris les étudiantes et les étudiants, sont invité·e·s à présenter des contributions basées sur la recherche et/ou sur les activités pratiques d'enseignement et d'apprentissage.

Une modalité supplémentaire et innovante de participation est proposée à travers l'organisation d'un World Café intitulé « Synergies pour le développement des compétences transversales ». La participation au World Café est ouverte à toute personne souhaitant contribuer de manière novatrice et collaborative à une réflexion sur la question suivante : « Écoles, familles, travail et société civile : quelles sont les synergies nécessaires au développement des compétences transversales ? » L'inscription à la session spéciale du World Café peut se faire lors de l'inscription au Congrès. Tous les détails sont disponibles sur le site web du Congrès.

Les propositions de contribution doivent être téléversées sur la plateforme ConfTool
jusqu'au **15 novembre 2023** : <https://www.conftool.com/ssre2024>



Thème du congrès

Les compétences transversales dans l'éducation et la formation : des discours aux pratiques

Dans les sociétés occidentales contemporaines, souvent décrites comme étant caractérisées par l'utilisation généralisée des technologies numériques et un marché du travail de plus en plus compétitif et exigeant en termes de connaissances, d'attitudes et de compétences opérationnelles, les compétences transversales (ou *soft skills*) sont souvent considérées comme des ressources essentielles qui devraient permettre une plus grande flexibilité et la capacité de s'adapter aux changements rapides de la société.

Face aux défis de l'inclusion et de la participation active des personnes dans les différentes sphères de la vie, les compétences transversales revêtent aujourd'hui une importance particulière. L'interconnexion croissante entre les différents contextes culturels, qui sont également soumis à des changements spatiaux et temporels rapides, exige une capacité adéquate de compréhension et d'action. La société contemporaine place les individus dans un champ de tension – sans précédent et impensable il y a quelques décennies seulement – entre le besoin de réactivité et le besoin de proactivité, mais aussi de réflexivité et de développement personnel. Enfin, le défi de la durabilité apparaît également comme central à cet égard, car il exige de chacun d'entre nous une réflexion sur son propre comportement aux niveaux écologique, économique et social. La mobilisation d'une telle variété de ressources cognitives, attitudinales et éthiques fait ressortir la nécessité de les mettre en évidence en tant que compétences spécifiques à développer.

Même dans le monde de l'éducation, le thème des compétences transversales est récurrent, pour ne pas dire à la mode. Ces compétences prépareraient les individus au monde adulte et en particulier à celui du travail. C'est ce que reflète le terme « *employability* », qui met l'accent non seulement sur la capacité à trouver un emploi, mais aussi sur les compétences d'adaptation et d'évolution dans les différents contextes où l'on est appelé à opérer, en mobilisant, par exemple, des formes de communication efficaces, un esprit critique, la capacité à travailler en équipe ou encore la capacité à adopter une approche de résolution de problèmes.

Liées à une orientation éducative centrée sur les compétences – également un thème fort dans les écoles contemporaines – les compétences transversales font l'objet d'une catégorisation et d'une formalisation croissantes, et trouvent leur place dans les différents programmes et curricula en tant que compétences objectivables, identifiables et par conséquent entraînables telles que, par exemple, la capacité à collaborer et à communiquer, ou la capacité à activer un esprit critique. En particulier, la littérature scientifique (et non scientifique) regorge de définitions et de listes de ces compétences transversales : ce qu'elles devraient être, quelle est leur nature, comment elles devraient être promues et/ou développées. Malgré cette centralité, les compétences transversales restent un univers polysémique, une construction théorique et discursive qui n'est pas facile à comprendre. Elles sont souvent brandies comme une solution miraculeuse pour aborder des problèmes complexes et tendent à représenter une injonction éducative et de formation pleine de promesses et de potentiel, qui, cependant, dans les phases d'application, se traduit souvent par des approches encore liées à des objectifs et à des contenus disciplinaires plus traditionnels.

Si des compétences telles que, par exemple, savoir communiquer de manière appropriée au contexte, savoir collaborer et interagir avec différent·e·s actrices et acteurs et dans différents contextes, ou en-

core savoir se décentrer et analyser des situations concrètes de manière critique et contextualisée sont effectivement des compétences utiles à développer et à appliquer à l'école et dans la vie quotidienne, il est également important d'aller au-delà des définitions rhétoriques et des applications d'usage immédiat. En d'autres termes, il faut se donner le temps et les moyens d'analyser et de comprendre les obstacles, les aspects critiques et, plus généralement, les zones de tension que les nombreux discours sur les compétences transversales tendent à occulter.

En ce sens, le Congrès de la Société suisse de recherche en éducation 2024 entend offrir une occasion privilégiée de discuter des compétences transversales de manière approfondie et critique, de comprendre le rôle réel et concret qu'elles jouent dans le monde de l'école et de la formation, de thématiser les bonnes pratiques et les moyens de les développer, ainsi que d'identifier et de saisir les bénéfices réels qu'elles pourraient apporter dans les sphères de l'éducation et de la formation.

En particulier, le congrès SSRE 2024 vise à approfondir le thème des compétences transversales à travers les orientations thématiques suivantes, considérées comme des champs de tension :

A. Les compétences transversales aujourd'hui : théories, définitions et articulations conceptuelles

- Comment penser les compétences transversales ? Avec quelles approches théoriques ?
- Quelles articulations avec d'autres catégories connexes telles que le savoir, les connaissances, le savoir-faire, etc. ?
- A quoi servent les compétences transversales dans l'éducation et la formation ? Quels objectifs ?
- Dans quelle mesure les compétences transversales sont-elles d'actualité ? Comment contribuent-elles à relever les défis d'aujourd'hui et de demain (numérisation, durabilité, flux migratoires) ?
- Dans quelle mesure les compétences transversales incitent-elles à adosser aux individus des responsabilités qui seraient avant tout collectives ?

B. Relations sociales et inégalités face aux compétences transversales

- Quelles conditions (sociales, culturelles, économiques, institutionnelles, relationnelles, cognitives...) permettent le développement et la promotion des compétences transversales ? Quels sont les facteurs qui, à l'inverse, les inhibent ?
- Dans quelle mesure les compétences transversales cachent-elles ou reproduisent-elles des formes d'inégalité ?
- Dans quelle mesure les écoles et les institutions éducatives et formatives peuvent-elles contribuer à une plus grande équité en matière de compétences transversales ?

C. Acteurs et actrices de l'éducation et de la formation et pratiques autour des compétences transversales

- Qui sont les acteurs et les actrices qui promeuvent concrètement les compétences transversales ? Comment ?
- Quel est le rôle des institutions (écoles, autorités éducatives, monde du travail) ? Quelle promotion y est faite ?

- Quelles perspectives les différents acteurs apportent-ils en matière de compétences transversales ?
- Quel est le rôle des familles (également en relation avec les écoles) dans le développement des compétences transversales ?
- Quels sont les autres acteurs de la société civile impliqués dans le domaine des compétences transversales ?
- Quelles pratiques (ou méthodes) de promotion et/ou de développement des compétences transversales sont utilisées dans l'éducation et la formation ? De quelle manière ? Avec quels résultats ?

D. Observer, étudier et évaluer les compétences transversales

- Quelles sont les recherches scientifiques sur les compétences transversales dans l'éducation et la formation ? Quel est l'état de l'art ? Quels sont les développements en perspective ?
- Est-il possible d'évaluer/mesurer/observer les compétences transversales à l'école et en formation ? Comment ? Dans quel but ? Pour qui ?
- Quelles sont et/ou quelles pourraient être les retombées pour la pratique et la formation des enseignant·e·s ?

E. Domaines d'application, expériences et projets de développement des compétences transversales

- Est-il possible d'enseigner les compétences transversales ? Comment ?
- Quels sont les domaines privilégiés d'application des compétences transversales dans les écoles à différents niveaux et dans différents contextes éducatifs ? Pourquoi ? Comment ?
- Quels projets/expériences promeuvent et/ou développent les compétences transversales dans les domaines de l'éducation et la formation ?

F. Compétences transversales et compétences disciplinaires

- Quelle est la relation entre les compétences transversales et les compétences disciplinaires ?
- Comment les acteurs et actrices du monde de l'éducation et de la formation considèrent-ils/elles ces différents types de compétences ? Dans quelle mesure contribuent-ils/elles à leur différenciation ou, au contraire, à leur intégration ?
- Dans quelle mesure la transversalité est-elle possible et/ou nécessaire ?
- Comment les compétences transversales sont-elles considérées par rapport aux objectifs de la formation générale et à leur traduction dans les différents curricula ? Quel rôle jouent-elles ? Quelle utilité et quelle finalité ?

Ces champs de tension et les questions qui s'y réfèrent représentent des indications générales qui laissent la place à d'autres questions et à d'autres problématiques liés aux compétences transversales dans l'éducation et la formation. En outre, ils peuvent être abordés sous différents angles disciplinaires, des sciences de l'éducation à la psychologie, de la sociologie à la linguistique appliquée, de la didactique aux sciences cognitives.

Orientation de la contribution

Il est possible de soumettre des contributions basées sur la recherche ou sur la pratique. Veuillez indiquer votre choix :

Contribution axée sur la recherche

Les contributions axées sur la recherche illustrent des projets de recherche achevés ou en cours, axés sur la théorie et la revue de la littérature et/ou l'analyse de données empiriques. Les activités pratiques des articles axés sur la recherche peuvent inclure une démonstration d'un outil de collecte de données, ou une analyse collaborative d'un ensemble réduit de données, etc.

Contribution axée sur la pratique

Les contributions axées sur la pratique rendent compte d'expériences formelles ou informelles d'enseignement/formation et/ou d'apprentissage menées sur le terrain, en mettant l'accent sur leur mise en œuvre et leur impact. Tout en étant axées sur la pratique, elles doivent inclure un cadre théorique adéquat et des preuves empiriques pour étayer les affirmations et les intuitions. Les activités pratiques pour les contributions axées sur la pratique peuvent inclure une démonstration d'un outil d'apprentissage, ou l'application d'une courte activité en classe, etc.

Formats de présentation

Contribution individuelle

La contribution individuelle, dont un ou plusieurs auteur·e·s peuvent être responsables, consiste en une présentation de 15 minutes, suivie de 5 minutes de questions et de discussion. Elle peut être axée sur la recherche ou la pratique et la présentation peut inclure une activité pratique. Dans la mesure du possible, les contributions individuelles seront regroupées en sessions de 3 ou 4 communications sur des sujets similaires. Les contributions doivent être soumises dans un format anonyme : les auteur·e·s ne doivent pas mentionner leur nom et leur organisation d'affiliation.

La proposition de contribution individuelle doit comprendre :

- titre de la communication ;
- l'ancrage disciplinaire ;
- l'orientation thématique dans laquelle s'inscrit la communication, choisie parmi celles proposées et inhérentes au thème du Congrès ;
- l'orientation (pratique ou théorique) ;
- un résumé (max. 450 mots) indiquant :
 - Introduction : objectif de l'article, élément théorique, problème et hypothèse de recherche le cas échéant ;
 - méthodologie ;
 - résultats (obtenus ou attendus, mais supposés dans la communication finale) ;
 - quelques éléments de discussion (pertinence scientifique, implications pratiques).
- 5 mots-clés ;
- liste de minimum 3, maximum 5 références bibliographiques (APA 7ème standard) (dont maximum 1 référence provenant du travail de l'auteur·e).

Poster de recherche

Le poster de recherche peut être conçu par un ou plusieurs auteur·e·s et présenter un projet de recherche achevé ou en cours. Les posters sont particulièrement adaptés à la présentation de résultats intermédiaires ou préliminaires et peuvent être orientés vers la recherche ou la pratique. Les auteur·e·s sont responsables de l'impression du poster au format A0 portrait. Les posters seront présentés lors d'une session collective dédiée.

La proposition de poster doit être préparée en suivant les lignes directrices pour les propositions de contribution individuelle.

Symposium

Le symposium réunit des chercheurs et des chercheuses d'au moins deux institutions distinctes sur un sujet commun clairement identifiable, organisé et coordonné par une ou plusieurs auteur·e·s. Le symposium dure 90 minutes et comprend généralement trois présentations (exceptionnellement quatre), suivies d'une discussion. Chaque présentation dure 15 minutes et concerne un projet ou un sujet différent mais complémentaire par rapport au thème commun. Les symposiums multilingues sont possibles et bienvenus. Une personne désignée par les auteur·es responsables du symposium, autre que les intervenant·e·s,

assume le rôle de *discutant*·e et lance la discussion par une contribution critique puis modère le débat qui s'ensuit. Pour la discussion il faudra prévoir au moins 45 minutes. Les documents présentés lors des symposiums seront également évalués individuellement et peuvent être axés sur la recherche ou la pratique. Les contributions doivent être soumises de manière anonyme, c'est-à-dire que les auteur·e·s ne doivent pas mentionner leur nom et leur organisation d'affiliation.

La proposition de symposium doit comprendre :

- le titre du symposium ;
- l'ancrage disciplinaire ;
- 5 mots-clés ;
- l'orientation thématique dans laquelle s'inscrit la communication, choisie parmi celles proposées et inhérentes au thème ; une présentation du thème du symposium, de sa problématique générale et de sa déclinaison par rapport aux différentes contributions, ainsi que son organisation et le nom de la personne chargée de la discussion (max. 450 mots) ;
- une présentation de chaque contribution respectant strictement les lignes directrices pour les propositions de contributions individuelles.

Session collective

La session collective offre un espace ouvert de discussion et de partage d'idées dans un cadre moins formel mais structuré. Les auteur·e·s préparent un bref stimulus pour l'interaction et/ou invitent un·e ou plusieurs intervenant·e·s et assument eux/elles-mêmes la modération de la session. La session collective dure 90 minutes et peut prendre la forme d'une table ronde, d'un atelier, d'un débat pour ou contre, etc. Au moins 45 minutes doivent être réservées à la discussion ou à l'interaction. Les sessions collectives peuvent être axées sur la recherche ou sur la pratique.

Une proposition de session collective doit comprendre :

- le titre de la session collective ;
- la présentation du sujet et des principales questions (max. 250 mots) ;
- le nom et les coordonnées professionnelles de la personne qui anime et des intervenant·e·s à la session collective (s'ils/elles sont déjà connu·e·s) ;
- l'orientation thématique dans laquelle s'inscrit la session collective.

Publication

La revue « Quaderni per l'innovazione nella formazione professionale » [<https://www.suffp.swiss/service/pubblicazioni/quaderni-linnovazione-nella-formazione-professionale>], éditée par la Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP), publiera une sélection des articles présentés lors de la conférence, sur invitation ou sur demande.

Les contributions peuvent être soit conceptuelles/théoriques (points de vue et concepts sur les compétences transversales) soit empiriques (pratiques et données sur les compétences transversales).

De plus amples informations suivront.

Informations pratiques

Langues

Les contributions peuvent être soumises en quatre langues : italien, allemand, français et anglais. Pendant le congrès, les contributions doivent être présentées dans la langue annoncée dans le programme.

Procédure d'évaluation des propositions de contribution

Les propositions de contributions individuelles, de posters et de symposiums seront évaluées par deux membres du comité scientifique élargi (évaluation par les pairs en double aveugle), tandis que les propositions de sessions collectives seront évaluées par les membres du comité d'organisation du congrès.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- la portée et la pertinence du sujet et des questions par rapport au thème de la conférence ;
- la qualité du contenu (aspects théoriques et méthodologiques, présentation des résultats et/ou discussion) ; pour les contributions axées sur la pratique, la présence d'un cadre théorique et de preuves empiriques à l'appui des affirmations mises en avant est évaluée ;
- la qualité et la clarté de la présentation.

Les expert·e·s fournissent un retour d'information aux auteur·e·s et un avis synthétique au comité scientifique. Ils peuvent demander qu'une contribution soit classée dans un autre format (du poster à la contribution ou vice versa). Le comité d'organisation décide de l'éventuel changement de format.

Présentation des propositions de contribution

Les propositions de contribution doivent être téléversées sur la plateforme ConfTool **jusqu'au 15 novembre 2023** : <https://www.conftool.com/ssre2024>

Inscription au congrès

Toutes les personnes souhaitant participer au congrès, y compris les auteur·e·s des contributions acceptées, doivent s'inscrire au congrès et payer les frais d'inscription appropriés. Des informations détaillées sur les droits d'inscription et l'ouverture des inscriptions sont disponibles sur le site web de la conférence (www.ssre2024.ch).

Organisation et contacts

Le Congrès de la Société suisse pour la Recherche en Éducation (SSRE) 2024 est dirigé et organisé par le Département formation et apprentissage/Haute école pédagogique (DFA/ASP) de la SUPSI, la Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP) et la Société suisse pour la formation des enseignantes et enseignants (SSFI).

Comité d'organisation

Masiar Babazadeh SUPSI-DFA/ASP

Elena Boldrini SUFFP

Luca Botturi SUPSI-DFA/ASP

Alberto Cattaneo SUFFP

Alberto Crescentini SUPSI-DFA/ASP

Francesco Galetta SUFFP

Stefano Losa SUPSI-DFA/ASP et SSRE, Conference Chair

Fabio Merlini SUFFP

Viviana Sappa SUFFP

Katja Vanini De Carlo SUPSI-DFA/ASP

Monika Wicki SSFE

Contact

Sabrina Migani

Secrétariat de l'organisation

Dipartimento formazione e apprendimento / Alta scuola pedagogica della SUPSI

Piazza San Francesco 19

CH-6600 Locarno

e-mail: ssre2024@supsi.ch

sito web: www.ssre2024.ch